

Décès du retraité SNCF

Ayant droit doit demander



Pension de réversion

Avec son compte



Allocation Décès



www.cprpf.fr

Document à télécharger

Décès de l'ayant droit

Le retraité doit demander



Pension de réversion

Avec son compte



Il faut que le retraité
ait créé son compte
sur le site info-retraite

Allocation Décès



www.cprpf.fr

En ligne sur le site
(Accueil/Démarche/Retraité/Perte d'un proche)

Nouveauté

N'attendez pas d'être confronté au décès de votre conjoint pour vérifier votre compte  info-retraite

Utilisez vos identifiants France Connect (celui que vous utilisez pour le site des impôts), vérifier les renseignements et que vous avez bien accès à la demande de réversion.

La création d'un compte avec mot de passe dédié n'est pas aisée pour des personnes qui ne sont pas à l'aise avec le digital,